

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 18 JANVIER 1797.

*De Petersbourg, le 23 Décembre.*

Le 16 de ce mois, les funérailles de Catherine II. et de Pierre III. eurent lieu avec le plus grand appareil. L'Empereur et son auguste épouse suivirent à pied le convoi, qui étoit des plus brillans. L'église cathédrale dans la forteresse étoit superbement décorée.

M. le baron de Stackelberg, qui avoit été d'abord destiné à l'ambassade de Danemarck, vient d'être nommé par S. M. ministre à Francfort sur le Mein, à la place de M. le comte de Romanzow, qui y résidoit ci-devant. M. de Kuschaloff remplace à Copenhague M. le baron de Krudener, qui vient d'être nommé ambassadeur à Madrid.

L'Empereur vient de faire la répartition suivante de l'armée en divisions, avec leurs chefs respectifs :

*Division de St. Petersbourg* : Le Grand-Duc et successeur au trône Alexandre Paulowitsch. *Liefland* : le général d'infanterie Elmpt. *Finlande* : le général d'infanterie Kamenskoi. *Lituanie* : le général-feldmaréchal prince de Repnin. *Smolensk* : le général d'infanterie Proxorowsko. *Ukraine* : le gén.-feldmaréchal Rumjanzow-Sadunaiskoy. *Katharinoslaw* : gén.-feldmaréchal Suwarow Rumnikskoi. *Caucaze* : gén. d'inf. Gudowitsch le jeune. *Taurie* : gén. d'inf. Kochowskoi. *Orenbourg* : gén.-lieut. d'inf. Wäsmittinow. *Sibérie* : gén.-lieut. d'inf. Strandmann. — Ont été nommés *gouverneurs militaires* : De *St. Petersbourg* : le Grand-Duc Alexandre Paulowitsch. De *Riga* : le gén.-feldmaréchal prince Repnin, et sous lui le gén.-lieut. d'inf. Benkendorff. *Kiow* : gén. de cavalerie comte Soltikow. *Kasan* : général prince Melchtscherskoi. *Moscow* : gén. prince Dolgorukow, et sous lui le gén.-lieut. Archarow le jeune. — Ont été nommés *inspecteurs de cavalerie* :

*De St. Petersbourg et Finlande* : le Grand-Duc Alexandre Paulowitsch. De *Moscow et Smolensk* : le général de cavalerie prince Wolskonskoi. *Ukraine et Lituanie* : général de cavalerie comte Soltikoff. *Katharinoslaw et Taurie* : gén.-lieut. de cavalerie Dunin. *Liefland* : gén.-lieut. d'infanterie Numfen. *Caucaze* : gén.-lieut. de cavalerie Isleniew. *Sibérie et Orenbourg* : gén.-major de cavalerie baron Beerwitz. — Ont été nommés *inspecteurs d'artillerie* : le général en chef d'artillerie prince Subow, et le gén.-d'art. Melessino.

Les généraux d'infanterie porteront à l'avenir un chapeau orné d'une large tresse. — Plusieurs personnes du militaire viennent de recevoir leur démission.

*De Copenhague, le 7 Janvier.*

L'on sait maintenant pour certain que l'Empereur de Russie a accédé entièrement aux liaisons et engagements contractés par feu son auguste mère avec les cours de Vienne et de Londres, de manière cependant que la négociation qui avoit été entamée pour des subsides en troupes, reste pour le moment suspendue. Le bruit qui avoit couru que le nouvel Empereur avoit reconnu la république françoise, doit paroître en conséquence absolument dénué de fondement.

*Suite de Paris, du 8 Janvier.*

M. Meyer, ministre plénipotentiaire de la république batave, a écrit au ministre des relations extérieures, pour le féliciter de la manière dont les négociations avec l'Angleterre ont été entamées, conduites & interrompues ; ce sont ses propres expressions ; il ajoute que cette manière est digne d'une nation grande & généreuse, amie de la paix, la désirant vivement ; mais la voulant calculée sur ses vrais intérêts, surtout asservie à ses triomphes. — Si l'An-

gleterre veut aussi sur-tout une paix assortie à les triomphes, que deviendra la république batave ?

Nous avons des biens nationaux jusqu'en Turquie. Un couvent de capucins, situé à Galata, près Constantinople, vient d'être remis à la disposition du représentant de la république française, qui a pris des mesures pour en faire administrer les biens, comme ceux de France.

La Feuille du Jour nous apprend que les religieux de la Trappe se sont retirés en Angleterre, & vivent conventuellement dans une terre de M. Weld, & sous la protection des lois.

Les deux premiers volumes de l'Histoire des crimes de la Révolution, annoncés il y a six mois par Prud'homme, viennent de paraître; ils contiennent, par ordre alphabétique, la longue nomenclature de tous ceux qui ont péri dans nos mouvements politiques & révolutionnaires. Ce dictionnaire affreux est précédé d'un discours préliminaire sur les malheurs que la révolution fit éclore en France, & sur les crimes qui se commirent à ces époques désastreuses. — Le Rédacteur de la Feuille du Jour remarque avec raison, que ce même Prud'homme, qui nous donne maintenant les crimes de la Révolution, imprimoit & signoit ce journal incendiaire des Révolutions de Paris, qui pendant cinq années, répandu avec profusion dans la France entière, y préparoit les désordres sanglans de l'anarchie & le triomphe de l'athéisme.

Voici la suite de l'extrait fait par le Censeur, de la brochure intitulée les cinq hommes.

„Barras est né à Foxemphoux en Provence, le 30 Juin 1755; de sorte qu'il avoit bien réellement les 40 ans, lorsqu'il fut proclamé directeur, le 25 Octobre 1795. On ditoit avant la révolution, en parlant des plus anciennes familles: Elles sont nobles comme les Barras. Et des Barras: ils sont vieux comme les rochers de Provence... Le jeune Barras servit d'abord en France, dans les dragons de Languedoc, passa ensuite à l'Isle de France, entra en 1775 dans le régiment de Pondichéry, obtint le grade de capitaine en 1784, donna en plusieurs occasions des preuves de valeur, et se permit souvent des écarts de jeune homme. Il paroît qu'il savoit se battre à la plume comme à l'épée; puisqu'en en 89, il écrivit contre les désordres des courtisans, et dévoila les abus de la cour; le 14 Juillet, il s'unît aux vainqueurs de la Bastille; successivement élu administrateur du Var, commissaire civil près l'armée d'Italie, membre de la Haute-Cour d'Orléans, et député à la convention, Barras fut dans toutes ces places un des plus chauds apôtres du parti qu'il avoit embrassé. Le voilà devant Toulon, qu'il eut le bonheur de prendre.....

„Barras a voté, comme ses collègues, la clôture du Panthéon, la dispersion des groupes incendiaires, l'arrestation de Babouf. Rossignol avoit promis la tête aux conspirateurs.

„On a souvent esquissé le portrait de Barras, reprend son biographe; mais on n'a jamais approché de la ressemblance. On l'a représenté

comme un démagogue furieux, comme un homme incivil, emporté, vindicatif, inhumain. Il n'est rien de tout cela. Ses manières sont prévenantes et affectueuses. Il aime le plaisir. Il donne des fêtes par goût et par railon. Il ne prétend pas au titre d'érudit; mais il cause bien et ne juge pas mal. Il excelle surtout dans l'art d'écouter et de faire parler ceux qui l'entourent.....

A ce portrait, qui ne sera pas avoué de tout le monde, opposons celui qu'en font les Anglois, extrait du Thélégraphe, 2 Décembre 1796, et cité dans l'Ami des Loix, N<sup>o</sup>. 510.

„Paul Barras, originaire de Provence, est né d'une famille dont la noblesse lui est souvent reprochée. Le jeune vicomte entra de bonne heure au service, resta longtems dans une place subalterne, joua beaucoup, se dérangea, déplut au maréchal de Castries, qui refusa de l'avancer. A l'époque de la révolution, Barras n'avoit que 26 ans (dans ce cas il n'en auroit aujourd'hui que 35).

„Il admira, il goûta les efforts que faisoient ses compatriotes pour rompre les chaînes de leur esclavage; tandis que son frère alloit s'asseoir au milieu de la caste à laquelle il appartenoit par la naissance, Paul armoit son bras pour la défense du peuple. Tous deux portèrent les armes devant Thionville; mais l'un étoit dans l'armée de Condé, et l'autre dans les rangs des français.

„Élu membre de la convention, il s'assit à la montagne, et vota la mort du Roi..... Envoyé en mission dans le Midi, il agit avec beaucoup d'énergie devant Toulon.

„A trois époques critiques, il fut investi de pouvoirs illimités. Le 27 Juillet, ou 9 Thermidor, il combattit la municipalité de Paris. Le 20 Mai, ou 1er Prairial, il attaqua le faubourg Saint-Antoine; et le 5 Octobre, ou le 13 Vendémiaire, il soumit les sections qui marchaient contre la législature... C'est à ce dernier événement qu'il doit son élévation....

„Barras (continue le journal anglois) est un grand et bel homme, d'une noble représentation dans les fêtes publiques, lorsqu'il est revêtu de la pompe, et que sa tête est chargée d'un panache.....

On le représente comme plus capable qu'instruit, et plus actif que connoisseur.....

Opinion de Madame Lodovska sur l'établissement du Tachygraphe (tiré de la Quotidienne).

Je ne suis qu'une femme, Monsieur; mais j'ai beaucoup réfléchi sur le principe des républiques. Montesquieu le trouve dans la vertu; mais nous autres français, nous avons de bonnes raisons pour le chercher ailleurs: le véritable principe du gouvernement républicain, le seul qui nous convienne, c'est Danton qui l'a trouvé; & ce principe est le

*tachygraphe*. Si on vouloit remonter à l'histoire ancienne, on verroit qu'Athènes & Lacédémone ont fleuri sous les auspices d'un *tachygraphe*; que c'est au *tachygraphe* que Rome dut sa splendeur: c'est à une institution tachygraphique que Démosthènes & Cicéron durent leur éloquence. Lorsque le *tachygraphe* sera établi, je ne doute pas que les discours de Guyomard, de Dubois de Crancé, de Puyravaux, n'aient quelque chose des beautés de l'oraison *pro milone*, ou *pro rege Dejotario*. Si la France a été longtems livrée au fanatisme & à l'ignorance, c'est que nous n'avions pas de *tachygraphe*; si les soldats désertent, si Jourdan s'est laissé battre en Allemagne, si on ne fait pas ce qu'est devenue notre armée d'Italie, si les troupes & les rentiers ne sont pas payés, si les émigrés rentrent en foule, si les prêtres disent la messe, si le gouvernement est peu respecté, si nos vaisseaux se brisent contre des rochers, c'est que nous n'avons pas de *tachygraphe*: nous devons donc faire tous nos efforts pour le faire prendre; & voici un moyen de le rendre, non seulement utile à la propagation des lumières, mais très profitable au trésor public. Je propose d'envoyer le *tachygraphe* à toutes les communes de la république: ceux qui ne le liront pas seront condamnés à une amende d'un décime: le moindre signe de désapprobation sera puni d'une amende de deux décimes: tout lecteur qui ne trouvera pas de l'éloquence dans les discours de Guyomard, de Chénier, de Louvet, de Camus, sera tenu de verser dans les caisses publiques 3 décimes; on pourra se faire remplacer pour lire le *tachygraphe*, comme pour monter la garde; mais l'amende est de rigueur. Outre que cet établissement, vraiment républicain, fournira des paravents pour toute la république (car le *tachygraphe* sera *in folio*); je suis persuadée d'avance que les amendes donneront au trésor public de quoi payer les 50 mille rentiers que les journaux qui existent n'empêchent pas de mourir de faim, & de quoi approvisionner les 6 armées républicaines, qui meurent de froid en lisant, dans les gazettes officielles, le récit de leurs victoires. Je vous prie, MM. de la *Quotidienne*, de faire valoir ces raisons d'état: si vous faites adopter le *tachygraphe* par le conseil des anciens, la patrie est sauvée; point de république sans *tachygraphe*, point de *tachygraphie* sans république: en attendant, je viens de me faire faire un bonnet au *tachygraphe*, qui doit remplacer le bonnet à la *Coblentz*; & je demande que la république française porte désormais le nom de la république *tachygraphique*.

*Extrait d'une lettre de Lübeck, du 11 Janvier.*

Nous venons de recevoir une nouvelle effrayante pour le commerce. La cour d'Espagne a fait déclarer aux villes de Hambourg, Brémen et Lubeck, que si elles ne rompoient point toutes leurs relations commerciales avec l'Angleterre, non seulement on s'empareroit de tous les vaisseaux des villes anseatiques, mais que l'on confisqueroit aussi les effets de leurs négocians, qui se trouvent en Espagne, et que l'on évalué à une valeur assez considérable. Nous ignorons encore quelle résolution ces villes ont prise ou prendront. Il sera de toute manière impossible de rompre les relations de commerce avec l'Angleterre.

*De Clèves, le 8 Janvier.*

Les administrateurs des cantons de Clèves et Xanten viennent de publier la proclamation suivante (en date du 4 Janvier) adressée aux habitans des dits cantons.

*Le directeur-général des pays conquis d'Entre-Meuse & Rhin, ayant l'administration générale de ces pays.*

Citoyens: Nous n'avons pu voir qu'avec la plus grande surprise l'ordre de la chambre Royale de guerre & domaines de Wesel, & de la régence d'Emmerich, en date du 29 Décembre (vieux style) qui défend la coupe des bois vendus, sous peine de restitution & autres reprises. Nous manqueroions essentiellement à nos devoirs & à l'obéissance, si nous souffrions que d'autres autorités s'immisçassent dans les affaires administratives de nos cantons, sans en avoir, au préalable, reçu l'ordre formel de nos supérieurs. Vous avez vu plusieurs fois des ordonnances émanées de ces autorités, citoyens. Vous avez vu aussi que le gouvernement français n'a pas discontinué pour cela de régir les pays prussiens comme les autres. Ne doutez pas qu'il continuera encore. Vous en serez peut-être convaincus, lorsque vous ferez attention à la manière dont les ordonnances ont été communiquées. Nous en appellons aux membres de ces chambres; si une autre autorité étrangère leur intimoit des ordres, ils ne manqueroient pas de dire avec raison: *Nous avons un souverain; ce n'est qu'à lui que nous sommes soumis, & ils continueroient leurs fonctions, sans y faire attention.* Nous sommes donc décidés, citoyens, à maintenir fortement toutes les opérations faites & à faire, au nom du gouvernement que nous représentons, & à punir exemplairement tous ceux qui s'y montreroient désobéissans de quelle manière que ce soit. Mais vous nous avez déjà donné assez de marques de votre obéissance, pour nous faire croire que nous ne serons pas dans le cas d'en venir à de telles exécutés. *Wasséine.*

*Du Haut-Rhin, le 14 Janvier.*

L'on croit que le fort de Kehl sera entièrement démoli; du moins on y a laissé une division de sapeurs et mineurs. Le reste des troupes s'est étendu le long du Rhin jusqu'à Manheim et Huningue, pour prendre des cantonnemens. Le quartier-général de M. le comte de la Tour vient à Offenbourg, et celui de M. le général de Colloredo à Manheim. Le quartier-général de S. A. R. l'Archiduc Charles a dû être transféré (comme nous l'avons dit) à Schwetzingen.

*Suite de la déclaration de S. M. Britannique.*

Une prétention aussi exagérée ne pouvoit être admise en aucun cas, et l'on ne pouvoit y prêter un moment l'oreille. La formation de pareilles demandes conduisoit en dernier résultat à ceci: La France devoit garder, comme condition préliminaire à toute discussion, presque toutes les conquêtes, et particulièrement celles auxquelles Sa Majesté étoit directement intéressée, à cause des liens de la prospérité publique et des engagements sacrés des traités; la France devoit pareillement recouvrer tout ce qui lui avoit été enlevé par les armes dans chaque partie du monde, et elle avoit la faculté de faire sur les autres points de la négociation, d'autres demandes, telles que la condescendance illimitée de ceux avec lesquels elles négocioit n'eût pas manqué de lui en fournir l'occasion.

L'on ne pouvoit donc un instant entamer des négociations sur de semblables bases. D'un autre côté, la réponse des ennemis de S. M. ne contenoit aucune ouverture au sujet de la continuation de la discussion, le mode de négociation proposé par S. M. ayant été péremptoirement rejeté, sans qu'il en eût été proposé un autre que les ennemis voulussent adopter.

Cependant un semblable résultat ne fit point renoncer S. M. à la continuation des mesures qui lui paroissent les plus propres à ramener la paix; et comme les vœux de l'Empereur son allié s'accordoient avec ceux que S. M. avoit manifestés, il fut fait de la part de S. M. Impériale, à l'ouverture de la campagne actuelle, des ouvertures qui avoient un but semblable; mais comme l'ennemi persévéroit dans le même système et les mêmes principes, cette nouvelle démarche fut aussi sans succès.

Tandis que le gouvernement françois continuoit ainsi à empêcher toute mesure qui eût pu ouvrir les voies à une négociation, on employoit tous les moyens pour tromper l'opinion publique dans toute l'Europe sur les véritables causes de la prolongation de la guerre, et pour répandre des doutes sur les dispositions qui pouvoient seules avoir motivé les démarches que S. M. et son haut allié avoient faites.

Pour ôter à ses ennemis toute espèce de prétexte, et dans l'espérance que le sentiment des maux que la guerre continuoit de causer, et de la misère qui affligeoit de plus en plus la France même, amèneroit enfin l'ennemi à des dispositions pacifiques et raisonnables, S. M. renouvela dans une autre forme, et par l'intervention d'une puissance amie, la proposition de l'ouverture de négociations de paix. La manière dont cette intervention fut accueillie, décéla les dispositions les plus hostiles envers la Grande-Bretagne, et donna en même tems à toute l'Europe un exemple éclatant de cette conduite odieuse et outrageante que le gouvernement françois tient envers les autres pays. Cependant les ouvertures réitérées qui furent faites au nom de S. M. étoient de telle nature,

qu'à la fin on se trouva dans l'impossibilité de persister à les rejeter entièrement, à moins de donner clairement et ouvertement à connoître que l'on étoit résolu de refuser à l'Europe toute espérance de voir la tranquillité rétablie. En conséquence, on indiqua un canal par lequel le gouvernement françois déclara qu'il étoit disposé à entrer en négociation; on témoigna en même tems (mais toujours dans des expressions qui étoient bien éloignées de l'esprit de conciliation) que l'on recevroit un ministre, muni de pleins-pouvoirs de S. M. et qui se rendroit à cette fin à Paris.

Différentes circonstances auroient pu fournir de puissans motifs contre l'acceptation de cette proposition faite sous main, aussi longtems que le gouvernement françois n'eût pas manifesté d'une manière ou de l'autre des sentimens plus propres à avancer le succès d'une pareille mission, et à correspondre avec les démarches préalables de la Grande-Bretagne. Mais le désir du Roi pour le rétablissement de la paix générale à des conditions justes et honorables, la sollicitude pour le bien-être de ses sujets, et la résolution de ne laisser à l'ennemi aucun prétexte pour lui attribuer les suites de sa propre ambition, l'engagèrent à s'élever au dessus de toutes ces considérations, et à faire une démarche que ces motifs pouvoient seuls justifier.

Les efforts réitérés du gouvernement françois pour faire échouer cette mission dans son principe, et rompre toutes les communications ouvertes de cette manière, avant même que les premiers pas vers la négociation pussent être faits; le ton indécent et offensant que l'on prit à dessein, pour irriter et aigrir; les allégations et objections captieuses et vuides de sens que l'on fit dans la vue d'arrêter le progrès de la discussion: tout cela se trouve suffisamment mis au jour par les pièces officielles qui furent échangées, et que toute l'Europe connoit.

Mais la rupture subite de la négociation donne avant tout la preuve la plus décisive, que durant cette négociation même, le gouvernement françois n'avoit nullement le désir sincère de faire la paix. (La suite ci-après.)

*\* \* \* On desireroit trouver un domestique françois, muni de bons certificats, & sachant bien faire la cuisine. On lui donnera de bons gages, s'il peut remplir les conditions. S'adresser au Bureau de ce Journal.*

*\* \* \* On cherche une servante de quartier, munie de bons certificats & de bonne volonté pour toute sorte d'ouvrages; s'adresser chez M. Clausius, vis-à-vis les Capucins au 1er étage.*

*\* \* \* Monseigneur le Duc de Croy est prié de donner son adresse à son agent à Wezlar, qui a quelque chose à lui communiquer relativement à son procès.*

*\* \* \* M. le Marquis de Choiseul est prié de donner son adresse au Bureau de ce Journal, qui est chargé de lui communiquer des nouvelles intéressantes.*

*\* \* \* Madame la Douairière, Baronne de Gaugreben, est priée de vouloir donner de ses nouvelles à M. le Marquis du Blüsel, Chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, poste restante, à Linz en Autriche.*